Services publics 75
Comité des syndicats Ville de Paris
la cgt

Paris, le 08 septembre 2026

A l'attention de

Emmanuel GRÉGOIRE, Maire de Paris ;
Carine ROLLAND, Maire Adjointe en charge des personnels ;
Marie DAUDÉ, Secrétaire Générale de la Mairie de Paris.
Hôtel de Ville
5 rue Lobau
75004 PARIS

**Objet : Préavis de grève pour le mardi 29 septembre 2026.**

Monsieur le Maire,
Madame la Maire Adjointe,
Madame la Secrétaire Générale,

**Le comité des syndicats CGT ville de Paris dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de la ville de Paris et des administrations annexes pour la journée du mardi 29 septembre 2026 à partir de 00H00, pouvant aller de 55 minutes (à partir du début ou fin de service à 24H00) à la journée et appelle l'ensemble des agents à cesser le travail pour exprimer leurs revendications en matière de conditions de travail et de rémunérations.**

Monsieur la Maire, les neuf syndicats CGT Ville de Paris, réunissant 180 délégués en commissions exécutives élargies ce 08 septembre 2026, ont décidé d'une première journée d'action et de lutte le mardi 29 septembre 2026 en lien avec l'appel de notre Fédération CGT des Services Publics.

La situation des agents du service public et des retraités ne cesse de se dégrader. Baisse des pensions, augmentation de la précarité, inégalités de plus en plus aigües… les politiques d'alternances de la gauche et de la droite du Capital nous conduisent systématiquement au déclin !

Ces forces politiques participent aux politiques dévastatrices qui appauvrissent les plus faibles.

Monsieur le Maire de Paris, en tant que député du groupe socialiste à l'assemblée nationale, vous avez voté favorablement, mains dans la main avec les macronistes et les républicains, le 16 décembre 2025, **pour** le budget de l'état de la Sécurité Sociale 2026, produisant une purge massive pour les collectivités territoriale allant de 4,6 à plus de 8 milliards d'euros.

Quelques mois plus tard, en campagne pour les municipales de 2026, vos slogans indiquaient :

« Les services publics au coin de la rue : notre priorité pour Paris » ou encore « L'hyper-proximité par le service public : un Paris plus juste, chaque jour »

**Tartuffe n'aurait pas fait mieux !!!**

La classe ouvrière ne doit plus se laisser dépouiller socialement par tous les pourfendeurs de nos conquis sociaux arrachés dans la lutte et dans la résistance, dont vous êtes une parfaite incarnation !

**Les syndicats du Comité CGT de la Ville de Paris s'engagent pour le mardi 29 septembre 2026 à rentrer en résistance, et à mettre tous les outils de lutte aux services des agents pour :**

- **Le plein emploi au statut à la Ville de Paris pour renforcer un service public de qualité et notre caisse de retraite la CNRACL, avec l'arrêt immédiat de la précarisation comme mode de recrutement ;**
- **L'augmentation des salaires par la valeur du point d'indice portée à 6,5 euros ;**
- **L'arrêt de toutes les coupes budgétaires de fonctionnement, des suppressions de postes et des privatisations à la Ville de Paris ;**
- **La prolongation des ratios promu/promouvable à 100% pour les catégories C et B et son extension à la catégorie A ;**
- **Retraite à taux plein à 60 ans maximum pour tous, 55 ans pour la catégorie active et 50 ans pour la catégorie insalubre avec bonifications pour ces deux catégories, après 37,5 années de cotisations, pour un montant garanti de 75% du traitement budgétaire calculé sur l'indice des 6 derniers mois d'activité. Le financement de la retraite doit impérativement rester basé sur la solidarité et sur le système de la répartition ;**
- **Un véritable plan de déprécarisation à la Ville de Paris ;**
- **Le maintien de l'APS annuelle pour les agents de la Ville de Paris, décorrélé de la santé ;**
- **Le maintien à 100% de la rémunération pour les agents en Congés Maladie et le retrait du jour de carence ;**
- **La prise en charge à 100% par l'employeur pour la prévoyance ;**
- **La réintégration dans leur métier des agents suspectés et innocentés, toutes directions confondues.**

Monsieur le Maire, vous pourriez résister en prenant position politiquement sur nos revendications nationales et en répondant favorablement à nos revendication locales, pour améliorer la situation des personnels de la collectivité parisienne.

Monsieur le Maire de Paris, la loi vous oblige à nous recevoir pour négocier, nous y sommes prêts.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire de Paris, Madame la Maire Adjointe et Madame la Secrétaire Générale, nos salutations syndicales.

Pour le Comité des Syndicats CGT ville de Paris
Le Coordinateur
Christophe FARINET

Comité des Syndicats CGT ville de Paris Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris
Mail : comite.cgt.villedeparis@gmail.com